



Centre de santé Parcours d'Exil

4 avenue Richerand 75010 Paris

Tél : 01 45 33 31 74

Fax : 01 45 33 53 61

Email : contact@parcours-exil.org

www.parcours-exil.org

Convention d'engagement réciproque entre Parcours d'exil et un bénévole

Représentée par son Président, ou par délégation, par Sabrina Bignier en sa qualité de Directrice exécutive.

Cette convention individuelle s'inscrit dans la Charte du bénévolat affichée par notre association. Elle est remise à

L'Association Parcours d'exil s'engage à l'égard de

➤ à lui confier les responsabilités, missions et activités suivantes :

L'organisation d'ateliers de français : les objectifs de ces ateliers sont, selon le niveau du bénéficiaire, d'apprendre aux bénéficiaires les bases de la langue française, de développer leurs connaissances à l'écrit comme à l'oral, de leur apprendre les codes sociaux et culturels français tout en leur redonnant confiance. Les ateliers de français favorisent une meilleure intégration dans la société française mais trouvent également leur place dans le projet de soins. En effet, nous avons constaté que la participation aux ateliers de français et d'informatique permet aux patients de passer quelques instants sans repenser aux événements traumatiques et leur offre ainsi la possibilité d'améliorer leurs capacités de concentration et d'organisation de la pensée.

Ce ne sont pas des cours académiques, les activités proposées doivent être adaptées au niveau du petit groupe dont l'intervenant a la responsabilité. Ainsi les intervenants travaillent en équipe.

Les ateliers sont d'une durée de deux heures pendant les heures d'ouverture du centre de soins uniquement.

L'intervenant peut utiliser les livres, journaux, magazines et autres fournitures mis à sa disposition et également apporter des supports adaptés.

L'intervenant se doit de vérifier les supports utilisés et veiller à ce que les images ne choquent pas la fragilité du bénéficiaire.

➤ à respecter les horaires et disponibilités convenus suivants :

mardi de 14h30 à 16h30

➤ à écouter ses suggestions,

➤ à assurer un programme, préalable et continu, d'information, d'intégration et de formation,

➤ à faire un point régulier sur ses activités et sur ce que lui apporte son engagement bénévole, notamment en matière d'utilité, de reconnaissance et de développement de compétences,

➤ à rembourser ses dépenses, préalablement autorisées, engagées pour le compte de l'Association,

➤ à couvrir, par une assurance adéquate, les risques d'accidents causés ou subits dans le cadre de ses activités,



Centre de santé Parcours d'Exil

4 avenue Richerand 75010 Paris

Tél : 01 45 33 31 74

Fax : 01 45 33 53 61

Email : contact@parcours-exil.org

www.parcours-exil.org

- si souhaité, à l'aider à faire reconnaître ses compétences acquises dans le cadre des procédures de VAE.

L'Association Parcours d'exil pourra à tout moment décider de la fin de la collaboration de, mais, dans toute la mesure du possible, en respectant un délai de prévenance raisonnable.

.....s'engage à l'égard à l'égard de l'Association Parcours d'exil

- à coopérer avec les différents partenaires de l'Association: bénéficiaires, dirigeants, salariés permanents, autres bénévoles,
- à respecter sa Charte éthique, son fonctionnement et son règlement intérieur,
- à respecter les obligations de réserve, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur,
- à s'impliquer dans les missions et activités confiées,
- à respecter les horaires et disponibilités convenues, en cas d'impossibilité, à prévenir la Déléguée générale
- à faire des suggestions d'amélioration du fonctionnement et de l'organisation,
- à participer aux réunions d'équipe et aux actions de formations proposées.

..... pourra à tout moment arrêter sa collaboration, mais, dans toute la mesure du possible, en respectant un délai de prévenance raisonnable.

A Paris, le

A Paris, le

Parcours d'Exil représentée par
Sabrina Bignier, Directrice exécutive